



Forum régional de Gand

PV

06.10.2023

CONVENOR	Lorenzo Bequoye (Voka) - Alain Muyshondt (AGD&A)
MODÉRATEUR	Anne-Sophie Lammertyn (AGD&A)
SECRÉTAIRE	Kevin Volkaert (AGD&A)
PRÉSENTS	<p>Adriaensens Bert (ICO) Alves Gislene (DFDS Belgium) Annys Dimitri (Portmade) Blomme Johan (De Baerdemaecker) Buysse Pascal (Voka Oost-Vlaanderen) Cals Frank (Bridgestone Europe) Campa Zuquey (ICO) Cardoen Dorothy (AGD&A) Casier Sammy (Unilin) Cerpentier Steven (Solutia Europe) Clicteur Thibo (Deloitte) Cool Christel (AGD&A) Cools Dirk (VF Europe) Cottignie Johan (Beaulieu International Group) Daeninck Birgit (ECS) De Bruycker Luc (NCS Shipping) De Buysscher Wendy (Samsonite Europe) Decock Joffrey (EY) De Coninck Kim (AGD&A) De Fauw Jurgen (ICO) De Groote Vicky (ICO) De Gussemé Marc (Jan de Nul Dredging) De Jaeger Frank (Stora Enso Belgium) De Keer Christophe (Barry Callebaut Belgium) De Vlam Gôchka (Widem Logistics) De Vuyst Annick (Becton Dickinson Distribution Center) Debaveye Mieke (Associated Weavers Europe) Decaluwé Stefanie (Agristo) Decloedt Jurgen (RX Seaport) Defloo Jeroen (Daikin Europe) Deleplanque Isabelle (Bridgestone Europe) Deleyn Eva (Hamann International Logistics) Desoete Lies (ICO) Devlieghere Michiel (Ziegler) Devolder Stijn (Navonus) Dierick Stephanie (North Sea Port Flanders) Duchi Pieter (Volvo Group Belgium) Duprez Lieve (Port d'Anvers-Zeebruges) Floreyn Pieter (NCS Shipping) Grenelle Eileen (Pemco Belgium) Guillemin Alain (ICO) Gussé Ilse (MCC Verstraete) Gysels Bert (Evos Ghent) Hoeman Sebastiaan (Advionics) Huybers Koen (TDS) Lameire Kim (Victaulic Europe) Lammertyn Anne-Sophie (AGD&A) Lammertyn Luc (Sioen Industries) Lathouwers Sara (Vandemoortele) Logé Tom (ArcelorMittal) Louwage Cathy (ECS) Lowyck Stef (Rogers) Malfait Sjoeke (Volvo Car Belgium) Marien Jan (Euro Marine Logistics) Mennes Ellen (Orac)</p>

Michiels Steven (ICO)
Moerman Anita (Arcelormittal Belgium)
Morisse Yannick (ICO)
Opstaele Janny (Wallenius Wilhelmsen Logistics Zeebrugge) Rodeyans
Peter (CNH Industrial Belgium)
Ryckbosch Yves (AGD&A)
Sarrazyn Jeroen (AGD&A)
Sedjini Durim (Samsonite Europe)
Serafimoff Dimitri (Customs Support)
Slosse Frederik (Gerlach)
Strypsteen Nicolas (D+TB) Torfs
Sarah (Cargill)
Van Dijk Lars (Port d'Anvers-Bruges) Van
Driessche Björn (Citrosuco Europe) Van
Gestel Karl (Liquids Customs Services)
Van Kesteren-Stefan Kristin (Port d'Anvers-Zeebruges) Van
Puymbroeck Anke (VF Europe)
Vandaele Jens (Alpro)
Vanden Hove Joke (Ajinomoto Omnicem)
Vandenbroele Johan (P&O North Sea Ferries)
Vandeputte Andres (Deny Logistics)
Vandevyver Philippe (Customs Support)
Vandewalle Jo (Jovacus)
Vanhaecke Sebastiaan (North Sea Express)
Vanhaerens Joeri (C.Ro Ports Zeebrugge)
Van Wesemael Jan (Voka – Alfaport)
Verlinden Eric (Voka – Alfaport)
Verstraete Anna (ICO)
Willems Kenneth (Volvo Car Belgium)

Ouverture de la réunion

Le forum a été ouvert par Alain Muysshondt, (AGD&A –Directeur de centre Régional) qui parcourt l'ordre du jour de cette édition.

Point 1 de l'ordre du jour : Présentation de l'entreprise-hôte International Car Operators (ICO)

En tant qu'entreprise-hôte, Adriansens Bert (Manager Agency & Logistics) a donné une présentation sur ICO concernant ses activités commerciales et douanières.

Point 2 de l'ordre du jour : PN/TS – Inbound Release Platform

En conséquence de la numérisation obligatoire imposée par l'UE, l'accent est mis à ce sujet sur la composante PN/TS, contenue dans les processus d'entrée des marchandises non communautaires, et ce, en mettant l'accent sur le trafic maritime. Jan Van Wesemael (senior advisor Customs & Compliance – Voka Alfaport) commence la présentation par définir les dispositions légales générales. Ensuite, Eric Verlinden (Project manager The Way Forward – Alfaport) continue en abordant les processus au sein de PN/TS et de la Inbound Release Platform. Cette plateforme est développée afin de relier tous les acteurs impliqués dans PN/TS et de servir de relais entre les acteurs du secteur privé et l'Administration des Douanes et Accises. La présentation est donnée dans un format condensé et est disponible en version intégrale en cliquant sur le lien suivant : <https://alfaportvoka.be/digitalisatie-innovatie/inbound-release-platform-eerste-concrete-project-binnen-the-way-forward/>

La Inbound Release Platform ne propose une solution que pour la TSD (Temporary Storage Declaration) et la PN (Presentation Notification). De cette manière, les marchandises ne peuvent pas quitter les terminaux sans bénéficier d'une mainlevée (qu'il s'agisse d'une mainlevée totale ou que les marchandises doivent être envoyées vers le PIF ou LCD pour être inspectées). La IRP est prévu pour tous les ports et toutes les marchandises. Le vrac n'en fait pour le moment pas partie mais pourra éventuellement s'ajouter après plus de concertation avec l'AGD&A.

Les Proof of Union Status (PoUS) sont également prévus dans la IPR. Si aucune preuve PoUS n'est donnée au moment du déchargement, les marchandises seront déclarées comme des marchandises non Union et iront dans l'IST du terminal. Celles-ci doivent ensuite être retirées manuellement par les douanes, dès qu'il y a effectivement une PoUS.

La présentation est également suivie d'une discussion avec Eric Verlinden, Jan Van Wesemael (Voka Alfaport) et Dorothy Cardoen (AGD&A - Chef de division 1^{ère} ligne Anvers).

Les points suivants ont été ajoutés lors de cette discussion :

- Les TS peuvent être clôturées via T1 ou la déclaration IDMS. Qu'en est-il de l'EIR et de la globalisation ? C'est également prévu, mais ça arrivera plus tard. Cela reste dans en premier temps dans PLDA à la place d'IDMS. Les carnets et les déclarations verbales sont également prévues mais le traitement revient aux services des douanes.
- Qu'en est-il des unités vides récurrentes ? C'est également prévu et peut être déclaré dans TSD. Aucune déclaration de suivi ne doit être faite, car si elles sont correctement déclarées, celles-ci ne rentrent pas dans l'IST. Pour les unités vides, les mêmes règles que celles déjà prévues sont maintenues pour l'instant.
- Possibilité de travailler avec des fichiers XML dans l'IRP ? Non, on ne peut travailler dans la IRP qu'avec des formats. Toutefois, des fournisseurs de logiciels y travailleraient en tant qu'intermédiaires pour traiter ces données et les transférer vers la IRP.
 - Est-ce que le transfert est prévu vers l'IST Intérieur ? Le transfert vers l'Intérieur est bien prévu via la législation et le PN/TS de l'AGD&A, mais pas via la IRP. Dans la IRP, on ne prévoit que les ports dans le cadre du transit. S'il existe un intérêt pour un transfert vers l'Intérieur, la question peut être posée à Alfaport pour approfondir cette question, mais uniquement si ce transfert a lieu en Belgique.
 - Qu'en est-il de la procédure bulk ? C'est en cours. Cependant, c'est un choix politique d'incorporer ou non cela dans TSD, mais l'intention est de tout regrouper en une seule méthode de travail pour tous les produits de base.
 - Lorsque les marchandises reçoivent un code rouge et ne sont pas autorisées à quitter le terminal, est-ce possible d'en connaître la raison dans la IRP ? Cela sera indiqué clairement sur la plateforme.
 - La IRP sera construite sur la plateforme Nextport, mais aussi en concertation avec RX-seaport.

Un dossier d'information complet sera publié sur le site web d'Alfaport le lundi 16 octobre :

<https://alfaportvoka.be/>

Point 3 de l'ordre du jour : Update AOE

Dans cette partie, Kevin Volkaert (AGD&A) aborde quelques points d'attention en ce qui concerne les autorisations AOE. Un monitoring des autorisations AOE aura désormais lieu tous les 4 ans, au lieu de 3 ans auparavant. Le premier groupe a été convoqué pour le monitoring 2023. Les entreprises avec un monitoring en 2024 ont reçu leurs courriers le 02.10.2023. Les entreprises restantes seront réparties entre 2025 et 2026 et seront notifiées sur demande ou lors de conversations marketing une fois les listes établies.

Un deuxième point d'attention concerne la notification par e-mail sur le portail eAEO. La commission a imposé qu'elle soit activée pour chaque entreprise AEO. Pour procéder à cette activation, il faut non seulement saisir une adresse e-mail, mais aussi cliquer sur l'enveloppe située à côté, ce qui permet de recevoir un code de vérification à l'adresse e-mail indiquée pour validation.

Enfin, les rapports PLDA et la nouvelle circulaire AEO ont été abordés tels que dans la présentation reprise en annexe.

Point 4 de l'ordre du jour : Sanctions contre la Russie – Produits sidérurgiques

Jeroen Sarrazyn (AGD&A – Support économique) aborde dans cette partie le dernier paquet de sanctions contre la Russie. Toutes les informations ont été reprises dans la présentation jointe au présent rapport.

Point 5 de l'ordre du jour : Gateway²Britain

Dans ce point, Lars Van Dijk (Program Manager Port d'Anvers-Bruges) aborde la mise en place de la plateforme de partage de données « Gateway²Britain », qui pourra être utilisée dans le cadre des

flux de marchandises entre la Belgique et le Royaume-Uni. Toutes les infos sont reprises dans la présentation associée.

Point 6 de l'ordre du jour : Divers

En guise de conclusion de cette édition, Anne-Sophie Lammertyn (AGD&A) aborde quelques points divers.

- L'autorisation PA avec effet rétroactif.
- Nouvelles preuves d'origines préférentielles pour le Ghana
- Update CBAM
- Accises – Accutrace Plus au lieu de Solven Yellow 124
- Accises sur les e-liquides pour les cigarettes électroniques
- EMCS Phase 4.1
- Customs Attachés contact days
- Nouveaux chefs d'équipes région de Gand
- Utilisation d'adresses e-mails de service générales.
- Webinaires Voka

Les présentations se trouvent en annexe à ce rapport.

Le prochain Forum régional aura lieu le vendredi 02.02.2023 à Agristo à Wielsbeke (sous réserve de modifications)

N'hésitez pas à communiquer vos questions, propositions, idées et suggestions à Anne-Sophie Lammertyn (da.marketing.gent@minfin.fed.be) ou Lorenzo Bequoye (lorenzo.bequoye@voka.be)